INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FLORNOY MIDCAP EUROPE

Compartiment de la SICAV FLORNOY FUND »

Action : I - ISIN : FR0013280484 – Société de gestion : **FLORNOY**

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification AMF : OPCVM classé « Actions internationales »

Le compartiment vise à atteindre sur la période d'investissement recommandée, (supérieure à 5 ans), une performance, nette de frais, supérieure à l'indice STOXX Europe Mid 200 (libellé en euros et calculé dividendes nets réinvestis). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le compartiment applique une stratégie d'investissement fondée sur un processus privilégiant l'analyse fondamentale et les convictions (« stock-picking »), pour sélectionner, un panier de valeurs issues des pays membres de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE), et principalement dites de « moyennes capitalisations » (valeurs dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 milliard et 10 milliards d'euros) à travers un processus de qualification propriétaire fondé sur trois grands piliers :
1. Mégatendances : les entreprises doivent être positionnées sur des marchés jugés dynamiques et durablement porteurs selon l'analyse de la société de gestion
2. Savoir-faire : les sociétés sont dotées de ressources clefs et protégées en Europe, constituant des facteurs réels de différenciation selon l'analyse de la société de gestion ;
3. Gouvernance : les sociétés doivent être familiales, leurs s dirigeants doivent être expérimentés et respectueux des intérêts des actionnaires minoritaires selon l'analyse de la société de gestion. Les entreprises sélectionnées doivent respecter leur critère familial, c'est-à-dire l'appartenance capitalistique de l'entreprise à une ou plusieurs familles et ou la direction opérationnelle de l'entreprise par une ou plusieurs familles.

Ces valeurs font ensuite l'objet d'une notation et d'une évaluation multicritères propriétaire et d'une analyse de la liquidité.
Ce second filtre permet de resserrer l'univers d'investissement et de constituer un portefeuille cible d'environ 40 valeurs. Cette approche « stock-picking » s'inscrit dans une construction de portefeuille multisectorielle visant à obtenir une diversification sectorielle et /ou thématique sur les actions.
Si l'entreprise conserve un modèle économique pertinent et si les conditions de valorisation sont réunies, la société de gestion entend conserver à long terme ses participations, dans une stratégie « buy-and-hold » visant à réduire les coûts de transaction.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 75% à 100%, en actions cotées, ayant leur siège au sein de la zone Union européenne (UE) et de l'association de libre échange européenne (AELE).
- De 0% à 30% maximum de l'actif net aux valeurs dites de « grandes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est supérieure 10 milliards d'euros).
- De 50% à 100% maximum de l'actif net aux valeurs dites de « moyennes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 milliard et 10 milliards d'euros).
- De 0% à 30% maximum de l'actif net aux valeurs dites de « petites capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros).
- De 0% à 25%, en direct, en titres de créances négociables, en instruments du marché monétaire, du secteur privé ou public, libellés en euro ou en devises, de notation « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion.
- De 0% à 100% maximum de l'actif net au risque de change sur les devises de l'Union Européennes autres que celles de la zone euro.
- De 0% à 100% au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union Européenne et de la zone euro, des pays membres de l'AELE.

Le compartiment peut être investi en :
- Actions
- Titres de créance et instruments du marché monétaire
- Jusqu'à 10% de l'actif net en parts et actions d'OPCVM français ou étrangers ou en FIA ouvert à une clientèle non professionnelle de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne qui satisfont aux quatre conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier, y compris ceux gérés

Affectation des sommes distribuables : capitalisation totale.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.
Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et de rachat :
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi avant 11h (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du vendredi (J). La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés en France et de fermeture de la Bourse de Paris (Calendrier Euronext SA).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

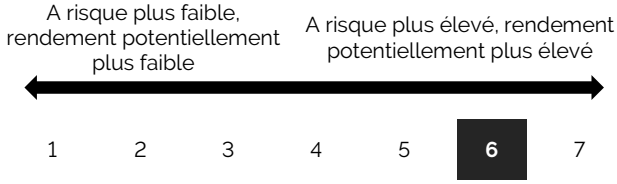

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie « 1 » ne signifie pas « sans risque ».
La catégorie « 6 » de risque ne permet pas de garantir votre capital.

Une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de son exposition importante aux marchés des actions.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur des instruments de taux peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative. En outre, les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru supérieur de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
Risque de liquidité : il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la VL peut baisser plus rapidement et plus fortement.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	Néant
FRAIS DE SORTIE	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de l'action du compartiment au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	1,76% TTC
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	15 % TTC d'une performance annuelle supérieure au-delà du Europe Stoxx Mid 200 NR, si celle-ci est positive et en l'absence de sous-performance les 5 ans précédents. Cette performance est facturée sur la base de la clôture d'exercice du Fonds. La méthode est décrite page 33 à 34 du Prospectus.

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos au 31/12/2020.

Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des OPC détenus.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.flornoy.com ainsi qu'auprès de FLORNOY, 40 rue de l'Est – 92100 Boulogne-Billancourt.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES

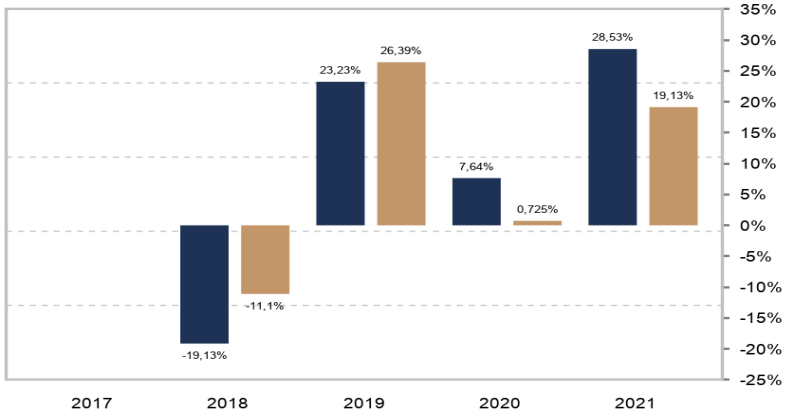

AVERTISSEMENT :
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment.
Celle de l'indicateur de référence est calculée dividendes réinvestis.

Date de création de l'action : 27/10/2017

Devise de référence : EUR

Changements importants au cours de la période :
01/01 /2021 : instauration d'une commission de surperformance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations supplémentaires relatives au compartiment :
Le prospectus du compartiment et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit (8) jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :
FLORNOY 40 rue de l'Est – 92100 Boulogne-Billancourt.
Ces documents sont également disponibles sur www.flornoy.com
Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative et les autres catégories d'actions :
Dans les locaux de FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.
Lieu et modalités d'informations sur les autres catégories de parts :
Dans les locaux de FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Politique de rémunération actualisée :
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de FLORNOY : www.flornoy.com

Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande auprès de :
FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Régime fiscal :
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPC ou sur le site internet de la société de gestion www.flornoy.com
Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Responsabilité :
La responsabilité de FLORNOY ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.
L'OPCVM propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
FLORNOY est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.

FLORNOY.